

Le 24 septembre 2025

Situation à Gaza et reconnaissance de la Palestine : la position belge

Post réseaux sociaux : La voie de la raison a été entendue. La Palestine ne sera légalement reconnue par la Belgique que lorsque les otages auront été libérés et que le Hamas aura totalement quitté le pouvoir. La priorité doit rester la situation humanitaire et la paix.

Abstract :

- Le MR condamne avec force les souffrances infligées aux populations civiles, en particulier à Gaza, où les conditions de vie sont dramatiques et les besoins humanitaires immenses, ainsi que celles des otages ;
- L'acheminement de l'aide humanitaire doit être une priorité absolue ;
- Le MR soutient la reconnaissance d'un État palestinien à condition d'atteindre les garanties de sécurité et de stabilité nécessaires et préalablement réunies : le désarmement complet du Hamas, qui est une organisation terroriste ; le retrait du Hamas du pouvoir à Gaza, au profit d'une autorité légitime et pacifique ; la libération immédiate et inconditionnelle des otages israéliens toujours détenus depuis l'attaque du 7 octobre ; la reconnaissance de l'État d'Israël par les pays arabes de la région ; la mise en place de garanties de sécurité vérifiables et mutuelles pour l'ensemble des civils israéliens et palestiniens ;
- Attaché à une solution à deux États et au respect du droit international, le gouvernement fédéral, comme cela était demandé par le MR, a posé des conditions strictes à la reconnaissance officielle de la Palestine ;
- Ce lundi 22 septembre 2025, à l'ONU, le Premier Ministre Bart De Wever a confirmé cette position.

La situation à Gaza a fait l'objet de nombreuses discussions ces derniers mois au gouvernement fédéral mais aussi de désinformations quant à la position du MR.

Depuis lors, le gouvernement fédéral a adopté une position qui vient d'être défendue par le Premier Ministre Bart De Wever, à New-York, lors de l'Assemblée générale des Nations-Unies.

Rétroactes : la position du MR

Comme cela a été rappelé par le Président, les Ministres et les chefs de groupes du MR fin août¹, **le Mouvement Réformateur condamne avec force les souffrances infligées aux populations civiles, en particulier à Gaza, où les conditions de vie sont dramatiques et les besoins humanitaires immenses, ainsi que celles des otages.** Le MR rappelle que le droit international humanitaire doit être respecté en toutes circonstances, en ce compris par le gouvernement israélien.

¹ Communiqué de presse du 25 août 2025.

L'acheminement de l'aide humanitaire doit être une priorité absolue. Les violences exercées par des colons israéliens contre des civils palestiniens en Cisjordanie sont également inacceptables et doivent cesser. Il en va de la crédibilité des valeurs démocratiques que nous défendons.

Le MR s'est toujours inscrit résolument dans la perspective d'une solution à deux États, seule voie réaliste pour une paix durable, juste et équilibrée. Nous soutenons la reconnaissance d'un État palestinien **à condition** d'atteindre les garanties de sécurité et de stabilité nécessaires et préalablement réunies :

1. *Le désarmement complet du Hamas, qui est une organisation terroriste ;*
2. *Le retrait du Hamas du pouvoir à Gaza, au profit d'une autorité légitime et pacifique ;*
3. *La libération immédiate et inconditionnelle des otages israéliens toujours détenus depuis l'attaque du 7 octobre ;*
4. *La reconnaissance de l'État d'Israël par les pays arabes de la région ;*
5. *La mise en place de garanties de sécurité vérifiables et mutuelles pour l'ensemble des civils israéliens et palestiniens.*

C'est cette position que le MR a défendu au gouvernement.

Déjà avant cela, sur le plan international, la Belgique – sous l'impulsion de ministres MR, comme Hadja Lahbib, alors Ministre des Affaires étrangères – a toujours pris ses responsabilités, notamment :

- *En participant activement à la procédure devant la Cour internationale de Justice ;*
- *En contribuant aux largages aériens de vivres et d'aide humanitaire vers la bande de Gaza ;*
- *En assumant un rôle d'accueil pour de nombreux réfugiés palestiniens, dans le respect de nos engagements humanitaires.*

Qu'en est-il de la position belge ?

Lors du Kern du 1er septembre 2025, la Belgique a adopté une position claire face à la crise persistante au Moyen-Orient. Attaché à une solution à deux États et au respect du droit international, le gouvernement fédéral, comme cela était demandé par le MR, a posé des **conditions strictes à la reconnaissance officielle de la Palestine** (qui ne serait effective, notamment, qu'après la libération totale des otages et le retrait du Hamas du gouvernement palestinien).

Il y a également une volonté forte de soutenir une **mission d'interposition des Nations-Unies pour garantir la protection des civils.**

Enfin, la priorité la plus urgente demeure la situation humanitaire, avec **une accélération des efforts belges en faveur de l'aide à Gaza et des évacuations médicales. La Belgique va intensifier ses efforts pour procurer de l'aide humanitaire aux Palestiniens par toutes les voies possibles.**

Argumentaire



Par ailleurs, d'autres mesures ont été annoncées (des sanctions nationales contre les colons violents et les responsables du Hamas vont être prises ; la Belgique a déclaré les ministres extrémistes Itamar Ben-Gvir et Bezalel Smotrich ainsi que les leaders politiques et militaires du Hamas *personae non gratae* sur son territoire ; ou encore l'interdiction nationale d'importation des produits des colonies).

Position belge confirmée à l'Assemblée générale des Nations Unies

À l'occasion de la 80^{ème} Assemblée générale de l'ONU, ce lundi 22 septembre 2025, **Bart De Wever a indiqué que la Belgique reconnaîtrait un Etat palestinien sous conditions. Notre pays rejoint donc les pays qui vont reconnaître un Etat palestinien (la France ou le Canada, par exemple) tout en maintenant des conditions pour y parvenir ; ces dernières sont primordiales pour le MR.**

A titre d'information, les pays européens qui ne souhaitent pas, à ce stade, reconnaître un Etat de Palestine sont l'Allemagne, l'Italie ou encore les Pays-Bas.